

val de gâtine

Jean-Pierre Rimbeau avance avec prudence

Le premier président s'exprime sur l'organisation du nouveau territoire, et sur les dossiers prioritaires.

Comment vont s'organiser les services ?

« Ils vont être répartis par pôles. Le premier, administration, comprenant les ressources humaines, la comptabilité et l'administration générale, le tout à Coulonges. Un autre, aménagement du territoire et services techniques, à Champdeniers. Le troisième concerne les services à la personne, comprenant les écoles, la petite enfance, l'aide à domicile, dans les locaux de Saint-Lin. Un accueil physique et téléphonique sera assuré pour recevoir le public et le guider dans ses démarches afin que les habitants ne soient pas impactés par cette organisation. »

Quels changements pour le personnel ?

« Certaines personnes devront changer de lieu de travail, voire même de fonction. Cependant, ces changements, pour une rationalisation des services, restent marginaux et concerneront cinq à six agents sur cent trente. En tout état de cause, les affectations nouvelles n'engendrent pas de difficultés insurmontables. J'ai rencontré tous les agents administratifs concernés et nous sommes en phase d'accord. »

Les ménages risquent-ils d'être impactés financièrement ?

« Le premier budget n'est pas encore construit, il est donc prématuré de donner des indications précises sur les évolutions dans ce domaine. Néanmoins,



Jean-Pierre Rimbeau avec plusieurs agents administratifs qui travaillent sur la comptabilité de Val de Gâtine.

nous savons que nous devons harmoniser la fiscalité sur l'ensemble de notre nouveau territoire. Nous le ferons par un lissage qui s'inscrira dans la durée, de sorte que les plus et les moins puissent s'équilibrer le mieux possible. La fiscalité est liée également aux services apportés, aux investissements structurants et au niveau des dotations de l'État. »

Lors de vos prises de parole, l'économie semble être l'une de vos priorités.

« Le développement économique du territoire sera au centre de nos préoccupations. Aujourd'hui, nous savons que six actifs sur dix de Val de Gâtine ont un emploi sur le territoire de la communauté. C'est remarquable et nous devons chercher à conforter cette situation. La valorisation du tissu économique existant et la promotion de nos offres feront par-

tie des dossiers prioritaires. »

Les ordures ménagères représentent l'un des épineux dossiers de Val de Gâtine. Quelle peut être l'évolution de ce service ?

« La maîtrise des coûts s'inscrit comme notre objectif prioritaire. Il y a une différence entre la redevance perçue sur l'ancien périmètre du Sictom et la redevance pratiquée sur le territoire desservi par le SMC. Le conseil communautaire souhaite faire bénéficier les habitants desservis actuellement par le SMC des services et des tarifs de notre ancien Sictom dans les meilleurs délais. Des discussions sont engagées avec l'ensemble des EPCI concernés par cette évolution. Nous avons la conviction qu'elles aboutiront rapidement (un à deux ans maximum). »

Propos recueillis par cor. NR, Stéphane Massé

... L'inquiétude du président

Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin depuis 2008, a présidé la communauté Gâtine-Autize de 2014 à fin 2016, avant d'être élu à la présidence de Val de

Gâtine le 10 janvier dernier. « Sur le plan matériel, les choses se mettent en place normalement. Le personnel fait preuve de mobilité et d'adaptabilité, en fonction de nouvelles tâches qui peuvent être confiées. L'utilisation des locaux, à Saint-Lin, Champdeniers et Coulonges, me paraît rationnelle. Concernant l'exécutif, les vice-présidents sont investis et rendent compte de leur travail en commission toutes les deux

semaines. Mais je suis inquiet sur notre capacité d'autofinancement. C'est pourquoi je placerais le conseil communautaire devant ses responsabilités. Il faudra regarder la réalité en face et c'est pourquoi nous devons faire des choix quant aux projets que les trois anciennes communautés souhaitaient mener à bien. Je ferai part de mon ressenti, mais les décisions seront naturellement collectives. »

En direct du producteur **FOIRE AUX POMMES ET POIRES** du 3 au 18 février
Pommes à compote offertes pour tout achat
Pommes toutes variétés : **0,99 €/kg TTC**
cat 2 calibre 130/250gr et 55/80gr
VERGERS DES RIVALUX
Le Châtelier - Rte de BRESSUIRE
SECONDIGNY
06 09 36 54 47
Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

SOLDES -50%* sur tout le magasin
tbs
Kickers
PRÊT-À-PORTER CHAUSSURES
Homme - Femme
OUVERT la dimensionnalité
55, rue de Vendée - **SECONDIGNY** **SERMO** Boutique